

Le 14 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de politique générale du Premier ministre : **Les solidarités, ciment de la société française, toujours en** **attente d'orientations claires**

La déclaration de politique générale de François Bayrou a plus tenu du discours de la méthode de l'action publique, comme voie de passage gouvernementale en lien avec l'instabilité politique, que d'un programme d'actions précis. Or, il est peu de dire que les acteurs des solidarités et de la santé sont en attente de décisions claires des autorités publiques afin de répondre aux besoins qui s'expriment dans tous les territoires.

Le Premier ministre a présenté, lors de sa déclaration de politique générale, le sens de l'action de son gouvernement, cherchant, notamment sur la réforme des retraites, à dénouer certains blocages du débat public. À la fin de son intervention, il a tenu quelques propos concernant les solidarités.

Mais **l'action publique dans les champs des solidarités et de la santé nécessite une vision claire, partagée et avec des responsabilités des décideurs publics efficacement réparties et exercées**. Or, nous assistons, depuis plusieurs années maintenant, à une situation délétère où l'État et les collectivités territoriales se renvoient les responsabilités.

Les acteurs de terrain unis au sein du réseau Uniopss ont besoin de concevoir leurs actions dans la durée, avec des priorités partagées entre l'État, les départements et les régions, avec des modes d'organisation et de financement qui permettent de répondre aux besoins croissants dans tous les territoires.

Si, pour les associations des solidarités et de la santé, le droit à l'accompagnement n'a pas de prix, quels que soient les personnes, les situations et les territoires de vie, nous savons bien qu'il a un coût. À force de repousser le débat nécessaire sur ce à quoi la République s'engage et comment elle le finance, nous voyons se rapprocher une situation où les défauts d'accompagnement deviendront la norme. Or, malheureusement, rien de tout cela n'a été précisé dans les propos du Premier ministre.

La nécessaire résorption des déficits publics sera-t-elle supportée par les personnes vulnérables et les classes moyennes, alors que les manques dans la plupart des secteurs sont criants ? Le modèle non lucratif des solidarités sera-t-il conforté ou encore fragilisé par manque de régulation des autorités publiques ?

Nous reconnaissons au Premier ministre son engagement fort nous concernant lorsqu'il dit que, à ses yeux, « **la société civile organisée doit avoir pleinement sa voix à ce chapitre** ». **Alors allons-y : l'Uniopss souhaite cette co-construction de l'action publique, au niveau national comme des territoires. Il revient de passer de cette déclaration d'intention, juste, à une mise en œuvre concrète.**

Tout au long de l'année 2025, plusieurs marqueurs significatifs permettront de mesurer la volonté d'agir !

Ainsi, concernant la **politique du handicap**, alors que nous célébrerons dans quelques semaines les 20 ans de la loi du 11 février 2005, il est nécessaire de mettre en place une nouvelle méthode, plutôt qu'une réunion interministérielle, pour mettre concrètement en œuvre l'ensemble des engagements pris lors de la Conférence nationale du handicap en 2023.

Si le label grande cause nationale attribué à la santé mentale est maintenu, aucun moyen concret n'est envisagé pour le moment. Devant l'accroissement des besoins, notamment pour la jeunesse, il serait déplorable que notre pays ne se mobilise pas en ce sens.

Quels objectifs et moyens pour une grande politique de l'enfance, et donc les moyens de sauver la protection de l'enfance en grand danger, alors que l'intitulé ne figure pas dans l'organigramme gouvernemental et qu'il est annoncé la nomination d'une Haut-commissaire sur le sujet ?

Pour le Grand âge, quand passerons-nous de rafistolages permanents à un cap clair, alors que le mur démographique est devant nous ?

Alors que la réforme du RSA se généralise à l'ensemble des territoires et donc pour tous les allocataires, avec des risques de sanctions, **quels seront les moyens humains nécessaires à l'accompagnement contre la lutte contre l'exclusion** et vers l'emploi ?

Des constructions de **logements et de solutions d'hébergements** correspondant aux besoins dans tous les territoires seront-elles la priorité ?

Enfin, **quel respect de la parole publique** alors que les ressources financières liées aux revalorisations Ségur font défaut et mettent en grand danger le modèle socio-économique des structures non lucratives, les établissements comme les services à domicile ?

À l'heure où les discours d'exclusion progressent, l'Uniopss réaffirme que bâtir partout, au niveau national comme dans les territoires, le front des solidarités est le moyen de permettre à notre pays de se rassembler et de progresser. Ce sera notre ligne de conduite dans les échanges avec le nouveau gouvernement.

Contact presse

Valérie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr



Qui sommes-nous ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.